



## 20<sup>e</sup> Session du Comité africain de coordination statistique (CACS)

1er et 2 décembre 2025, Addis-Abeba, Éthiopie

### PROJET DE RAPPORT

2 décembre 2025

#### INTRODUCTION

Le Comité africain de coordination statistique (CACS) s'est réuni les 1er et 2 décembre 2025 à Addis-Abeba, en Éthiopie. Les participants comprenaient les membres statutaires et observateurs suivants.

#### Membres

- Le Bureau du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique (CoDGs), représenté par son président ;
- La Commission de l'Union africaine, représentée par l'Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) ;
- La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), représentée par le Centre africain de statistique (CAS) ;
- La Banque africaine de développement (BAD), représentée par le Département des statistiques ;
- Communautés économiques régionales (CER) : l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Marché commun de l'Afrique orientale et austral (COMESA), la Communauté des États sahéli-sahariens (CEN-SAD), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ;
- L'Observatoire statistique et économique de l'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) ;
- Les écoles de statistique représentées par :
  - o École supérieure de statistiques et d'analyse de l'information (ESSAI), Tunis, Tunisie ;
  - o École nationale de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA), Côte d'Ivoire ;
  - o École nationale de statistique et d'analyse économique (ENSEA), Dakar, Sénégal ;
  - o École de statistique et de planification, Université Makerere, Kampala, Ouganda ;
  - o Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA), Yaoundé, Cameroun ;
  - o Université d'Ibadan (UI), Ibadan, Nigeria.
  - o Institut régional d'études démographiques (RIPS), Université du Ghana

### Observateurs

- Coordinateurs nationaux du comité exécutif SHaSA 2 ;
- APRM
- Forum africain de l'administration fiscale (ATAF)

La liste nominative des participants figure en annexe.

### **I. OBJECTIF DE LA REUNION DE L'ASCC**

L'objectif de la réunion était de discuter des mécanismes permettant d'améliorer la synergie entre les institutions continentales et régionales et de coordonner les programmes statistiques afin de soutenir efficacement le Système statistique africain (AfSS). Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- 1) Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la 19e réunion de l'ASCC
- 2) Examiner et étudier le rapport du Comité exécutif du SHaSA 2 ;
- 3) Présenter l'examen à mi-parcours du SHaSA 2 ;
- 4) Présenter les différentes lignes directrices en matière de statistiques élaborées par les PAO
- 5) Discuter des bases de données statistiques africaines communes et des publications ;
- 6) Discuter de l'organisation de la Journée africaine de la statistique (ASD) ;
- 7) Discuter de la collecte de données et du renforcement des capacités des pays sur le manuel des indicateurs, le cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 STYIP/ODD ;
- 8) Discuter de la manière dont les PAO mobiliseront les ressources financières pour la mise en œuvre des STG SHaSA2 et d'autres activités statistiques pour 2026 et au-delà
- 9) Discuter de la manière de fournir une assistance technique et financière aux États membres, y compris le soutien aux États membres fragiles dans le domaine des activités statistiques ; et
- 10) Discuter de la manière de renforcer les capacités statistiques des CER.

## II. DÉROULEMENT

M. Stephen Ngugi, de STATAFRIC, qui a animé la cérémonie d'ouverture, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la<sup>20e</sup>réunion de l'ASCC et a présenté le président pour qu'il prononce son discours.

### II.1. Allocution d'ouverture

- Le président de l'ASCC et statisticien général du Bureau des statistiques de la Gambie (GBoS), **M. Nyakassi M.B. Sanyang**, a souhaité la bienvenue aux participants à la 20e session du Comité africain de coordination statistique (ASCC). Il a souligné le rôle du comité dans la résolution des problèmes persistants liés à la disponibilité, à la comparabilité et à la méthodologie des données. Il a noté la demande croissante de données complexes et actualisées pour soutenir l'élaboration des politiques et la prise de décisions dans un monde en rapide évolution. Il a appelé les institutions panafricaines à accroître leur soutien aux systèmes statistiques nationaux et a suggéré que les réunions annuelles pourraient être insuffisantes pour relever les défis actuels. Il a exhorté les participants à se concentrer sur des solutions concrètes et s'est dit confiant dans la capacité du comité à adopter des résolutions efficaces.
- **CUA : M. Adoum Gagoloum**, chef de la division des statistiques de **STATAFRIC**, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion du Comité africain de coordination statistique, soulignant les progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement statistique, notamment l'adoption du SHaSA2, les nouvelles

technologies de données et les lignes directrices sur les statistiques migratoires. Il a appelé à une coordination plus étroite entre les organisations panafricaines, les CER et les écoles de formation afin d'éviter les doubles emplois et de garantir que tous les pays, en particulier les États fragiles, bénéficient de statistiques fiables. En conclusion, il a exhorté les participants à réaffirmer leur engagement en faveur d'un système statistique africain bien coordonné, solide et inclusif, qui soutienne le programme de développement du continent avec des données fiables.

- **Mme Dorothée Ouissika**, représentant **M. Louis Kouakou, directeur de la Division des statistiques économiques et sociales (BAfD)**, a souligné dans son discours d'ouverture le rôle crucial des systèmes statistiques modernisés et harmonisés pour le développement de l'Afrique. Elle a insisté sur l'importance de créer des laboratoires d'innovation en matière de données à travers le continent et de renforcer les capacités des pays membres en matière d'analyse et de visualisation des données. Elle a souligné que des pratiques fiables et innovantes en matière de données sont nécessaires pour élaborer des programmes de développement à tous les niveaux et a exhorté toutes les parties prenantes à s'unir pour faire des données un facteur clé de la croissance de l'Afrique.
- **Le Centre de statistique de la CEA**, représenté par **le professeur Samuel Annim**, a exprimé sa gratitude pour sa participation et a souligné la responsabilité vitale des statisticiens dans le développement de l'Afrique. Il a insisté sur la nécessité d'aller au-delà des réunions de routine et de veiller à ce que la coordination statistique conduise à une véritable transformation. Il a ensuite mis en évidence des problèmes persistants tels que la fragmentation des systèmes et les projets parallèles, qui nécessitent une intégration structurelle et fonctionnelle des efforts statistiques du continent. Cinq priorités ont été définies, notamment la mise en place d'une plateforme unifiée de partage des données et le soutien aux États fragiles. Le professeur a conclu en appelant à faire preuve de courage opérationnel et à passer collectivement de la planification à la mise en œuvre effective du programme statistique africain.

## II.2. Suivi des conclusions et recommandations de la dernière réunion de l'ASCC

**M. Alexandre Ayeditin, de STATAFRIC**, a passé en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la réunion de l'ASCC (5-6 décembre 2024) qui s'est tenue à Banjul. Ce rapport fait le point sur la mise en œuvre de ces recommandations, sur la base d'un questionnaire soumis aux États membres, aux communautés économiques régionales, aux écoles de formation statistique et aux organisations panafricaines. Avec un taux de réponse global de 57 %, l'analyse indique des progrès réels mais inégaux selon les domaines et les pays. Au total, 11 recommandations ont été formulées : 9 adressées aux États membres et 2 ciblant les organisations panafricaines, les CER et les partenaires.

Dans l'ensemble, la plupart des recommandations n'ont été que partiellement mises en œuvre, ce qui reflète une dynamique prometteuse mais néanmoins freinée par des difficultés techniques, financières et institutionnelles. Des progrès notables ont été réalisés dans le développement de systèmes de données infranationaux, le renforcement de l'analyse statistique, la modernisation des données administratives et l'augmentation de la participation aux groupes techniques spécialisés (STG). À ce jour, 29 des 55 pays ont signé et ratifié la Charte africaine des statistiques, avec le soutien important des organisations panafricaines et des CER dans la transition vers le SCN 2008 et dans l'élaboration des SNDS dans les États membres.

À l'inverse, certains domaines progressent plus lentement, notamment la synchronisation des grands recensements (recensement de la population et des logements et recensement agricole), la mise en place de cadres de suivi et d'évaluation solides et la mise en œuvre des recommandations issues des examens par les pairs. Le rapport souligne donc la nécessité de renforcer les capacités, de mobiliser des ressources supplémentaires et de renforcer la coordination entre les parties prenantes nationales, régionales et continentales.

### **Discussion et recommandations**

La discussion a porté sur la situation actuelle et les défis auxquels sont confrontés les groupes techniques spécialisés, dont 13 sur 18 ont été déclarés fonctionnels. Des préoccupations ont été exprimées concernant les faibles taux de participation des CER et des États membres, ainsi que la difficulté d'assurer une représentation complète en raison d'autres engagements. L'importance de la Journée africaine de la statistique en tant qu'outil de sensibilisation du public et d'engagement des parties prenantes a été soulignée. En outre, des préoccupations ont été exprimées concernant l'intégration du recensement de la population et des logements au recensement agricole, avec des problèmes potentiels de qualité des données.

Les lacunes en matière de coordination et de capacités entre les pays et les entités régionales (CER) ont été mises en évidence comme des obstacles persistants au progrès. Les participants à la réunion ont discuté de la nécessité pour chaque pays membre d'identifier des points focaux afin d'améliorer la communication. Les efforts déployés par STATAFRIC et la CEA pour soutenir les CER par le biais d'une assistance technique et de l'élaboration de stratégies de développement statistique ont été salués. Les participants ont appelé à une augmentation des ressources, à la documentation des enseignements tirés et à la poursuite de la collaboration entre pairs. *Les recommandations de la réunion comprenaient l'envoi des rapports avant les réunions afin d'améliorer la participation et la mise en garde contre l'intégration des recensements de la population et de l'agriculture en raison de la surcharge des questionnaires, qui entraîne des problèmes de qualité des données.*

### **II.3. Rapport sur la présentation de l'examen à mi-parcours de la stratégie SHaSA2**

**M. Luc Mbong Mbong**, consultant STATAFRIC, a présenté l'examen à mi-parcours de la stratégie SHASA 2, en soulignant les réalisations, les défis et les domaines à améliorer, notamment l'engagement politique, la coordination, le financement et la

participation des parties prenantes. L'examen, coordonné par STATAFRIC, a porté sur tous les thèmes et objectifs stratégiques de SHaSA 2. Les résultats ont révélé un taux de mise en œuvre global de 63 %, avec des disparités dans la mise en œuvre entre les différents thèmes et objectifs stratégiques. Les principales recommandations ont mis l'accent sur l'accélération du recrutement du personnel clé de STATAFRIC, la mise en œuvre complète du PANSTAT, l'amélioration de la diffusion des données et la garantie d'un processus inclusif dans l'élaboration de SHaSA 3 afin d'assurer le succès de la mise en œuvre.

### **Discussion et recommandations**

La discussion a mis en évidence la lenteur des progrès de la mise en œuvre, avec seulement 1,2 milliard de dollars américains mobilisés sur les 11 milliards nécessaires. Seuls 16 des 55 États membres ont respecté la recommandation d'allouer 0,15 % du budget national aux statistiques. L'élaboration du SHaSA 3 doit être inclusive et alignée sur les stratégies nationales et régionales. Les principales recommandations comprennent la restructuration des groupes techniques, le renforcement de la participation des parties prenantes et l'amélioration de la mobilisation des ressources. L'urgence de lancer le processus d'élaboration du SHaSA 3 a été soulignée afin de relever les défis actuels et de garantir un système statistique africain solide.

#### **II.4. Présentation du rapport du Comité exécutif de SHaSA 2**

**M. Stephen Ngugi**, de STATAFRIC, a présenté au nom du président un résumé du rapport de la 7<sup>e</sup> réunion du comité exécutif du SHaSA 2, qui a réuni les coordinateurs de 45 États membres, des communautés économiques régionales, des organisations panafricaines, des instituts de formation en statistique et d'autres parties prenantes afin de discuter de l'état d'avancement du développement du système statistique à travers l'Afrique. Parmi les points forts des délibérations du comité figuraient la présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du 6<sup>e</sup> comité exécutif du SHaSA 2, le résumé du SHaSA 2 MTR, les réalisations des groupes techniques spécialisés et les mises à jour sur leur état opérationnel. Présentations des communautés économiques régionales, des institutions de formation statistique et des PAO. Les rapports ont mis en évidence des questions telles que les contraintes de financement, la nécessité de modernisation et l'alignement des programmes sur les stratégies continentales. Des présentations résumées sur les lignes directrices relatives aux statistiques sur les migrations et les plateformes SharePoint collaboratives pour une meilleure coordination des groupes techniques spécialisés ont également été mises en avant. La réunion a souligné l'importance du renforcement des capacités, de l'harmonisation des normes et de l'investissement dans l'innovation technologique.

Une série de recommandations ont été adoptées afin de renforcer la gouvernance, la qualité des données et l'engagement des parties prenantes, exhortant les États membres à moderniser leurs systèmes, à répondre rapidement aux questionnaires et à aligner leurs stratégies sur les priorités continentales. Les organisations

panafricaines ont été chargées de renforcer les capacités en matière de données qualitatives, de coordonner la mise en œuvre des cadres statistiques et de formaliser les mécanismes continentaux de partage des données. Les institutions de formation ont été encouragées à développer des cours dans des domaines émergents tels que l'IA et la science des données, et à élargir leurs partenariats pour assurer la durabilité.

## **Discussion et recommandations**

La réunion a souligné la nécessité de disposer de données statistiques pertinentes dans le contexte national et régional pour la prise de décision, en mettant l'accent sur l'importance d'adapter les méthodologies aux conditions et aux priorités locales. La conversation a souligné la nécessité d'un développement professionnel continu, d'investissements dans les nouvelles technologies et de l'établissement de normes minimales pour maintenir la crédibilité et l'efficacité des systèmes statistiques. Le renforcement des partenariats et de la collaboration, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités et de l'adoption des innovations technologiques, a également été encouragé. Dans l'ensemble, la discussion a renforcé l'engagement commun en faveur de l'amélioration continue, de la mise en œuvre efficace des recommandations proposées et du développement de pratiques statistiques solides et adaptables dans tous les États membres.

### **II.5. Présentation des lignes directrices sur les statistiques relatives aux migrations et aux déplacements**

**M. Aime Dago**, de STATAFRIC, a présenté les lignes directrices élaborées sur les statistiques relatives aux migrations et aux déplacements forcés en Afrique. Sa présentation exhaustive couvrait des thèmes clés tels que la définition des concepts liés à la migration, les données nationales sur les migrations, l'intégration des données administratives, l'évaluation des politiques, la sécurité des données et l'harmonisation des statistiques sur les migrations entre les États membres. Les lignes directrices intégraient les recommandations d'un sous-groupe technique spécialisé sur les migrations. La présentation a également mis l'accent sur les besoins en matière de capacités, les recommandations et les outils permettant d'améliorer la qualité des données sur les migrations et l'efficacité des politiques.

**Mme Angela Kiconco**, de la CEA, a présenté un aperçu des différentes lignes directrices, manuels et boîtes à outils élaborés pour renforcer et moderniser les systèmes statistiques en Afrique. Parmi les thèmes clés figuraient le recueil des sources de données géospatiales pour la surveillance des impacts climatiques, les recommandations techniques pour l'intégration du géocodage dans les recensements et l'élaboration d'un indice de la situation des données afin d'évaluer l'état de préparation des données pour les ODD. Elle a en outre évoqué les orientations relatives à l'enregistrement civil numérique, au suivi indépendant des recensements et à l'utilisation des données administratives, toutes destinées à améliorer la qualité et la

gouvernance des données. Leur présentation a également décrit un manuel issu des expériences de recensement numérique et une boîte à outils stratégique permettant aux pays d'évaluer et d'améliorer leur niveau de maturité en matière de données. Le message général était l'importance de l'harmonisation, de la coordination régionale et de l'exploitation des nouvelles technologies pour des systèmes de données efficaces. Mme Kiconco a conclu en exhortant les États membres et les partenaires à investir dans le renforcement des capacités, la collaboration et la transformation numérique durable des processus statistiques.

## II.6. Communauté panafricaine de partage des données

M. Kamel Abdellaoui, consultant pour la Banque africaine de développement, a présenté la création d'une communauté panafricaine de partage des données visant à moderniser les données en Afrique. Les principaux défis à relever concernent la production, la diffusion et l'harmonisation des données entre plusieurs systèmes. La solution proposée consiste à créer un réseau de centres de données, à améliorer la disponibilité des données pour l'IA et à normaliser les données à l'aide de la plateforme Open Data Platform 2.0 (ODP 2.0). La communauté sera gérée par la BAD, avec des équipes de travail axées sur les portails de données ouvertes et l'innovation en matière de mégadonnées. L'objectif est d'améliorer la qualité, la facilité d'utilisation et la centralisation des données, et de lancer la communauté en 2026.

## II.7. Présentation de l'état d'avancement de la base de données continentale

La présentation de M. Molla Hunegna, de la CEA, a porté sur le développement et la mise en œuvre de la base de données continentale panafricaine, une initiative menée par des institutions panafricaines clés telles que l'Union africaine, la CEA et la BAD. Il a abordé les aspects techniques et organisationnels, soulignant la nécessité de disposer de données continentales harmonisées, accessibles et complètes pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, combler les lacunes en matière de données et améliorer la comparabilité entre les États membres. Les principaux défis techniques comprenaient l'interopérabilité entre les bases de données nationales et régionales existantes, ainsi que les questions de désagrégation et de normalisation des données. La mise en œuvre s'appuiera sur les plateformes existantes et adoptera une approche fédérée plutôt qu'une centralisation complète. Le calendrier prévoit qu'un groupe de travail technique commence ses travaux au début de l'année prochaine, avec des étapes importantes menant au lancement de la base de données en septembre 2026.

## Discussion et recommandations

Les participants ont souligné l'importance de l'inclusivité, en mettant l'accent sur l'engagement des producteurs et des utilisateurs de données de divers secteurs, y compris le monde universitaire et la recherche, et en veillant à ce que les voix de la demande soient prises en compte tout au long du processus. Des préoccupations ont

été exprimées concernant la diffusion des documents, les possibilités d'examen en temps utile et la participation de tous les organismes et régions concernés. Les participants ont souligné la nécessité de définir clairement les rôles, d'assurer une communication transparente et d'allouer les ressources nécessaires pour garantir le succès de la mise en œuvre. La réunion s'est conclue par une réaffirmation de la responsabilité collective et de l'urgence de mettre en place une plateforme de données authentique, pilotée par l'Afrique.

## II.8. Présentation de l'Annuaire statistique africain

Dans sa présentation, **M. Slaheddine Saidi**, de la BAD, a souligné l'importance du partage et de la collecte d'informations pour améliorer les processus statistiques en faveur du développement durable à travers l'Afrique. Il a insisté sur la nécessité de disposer d'indicateurs harmonisées et comparables pour mesurer efficacement la croissance économique et la réduction de la pauvreté. La collaboration entre les institutions nationales et régionales a été identifiée comme essentielle pour parvenir à une cohérence des données et de la gouvernance. Il a évoqué les défis liés à la normalisation des méthodologies statistiques dans différentes régions. Les solutions proposées comprenaient des procédures claires pour la validation des données, le renforcement continu des capacités et le renforcement de la collaboration internationale. La présentation s'est conclue par un appel à une action collective visant à améliorer la comparabilité des données et à soutenir les objectifs de développement de l'Afrique.

## Discussion et recommandations

Les participants ont reconnu l'utilité de l'annuaire tout en soulignant plusieurs défis liés à sa compilation, notamment le faible taux de réponse des pays, le manque de cohérence des points focaux et les lacunes importantes dans les données entre les périodes et les indicateurs. Un large consensus s'est dégagé sur la nécessité d'un engagement plus fort des CER afin de mobiliser les États membres et d'accroître la fiabilité des données provenant directement des pays plutôt que des partenaires internationaux.

## II.9. Discuter du processus de collecte de données et du renforcement des capacités des pays sur le manuel des indicateurs, le cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 STYIP/ODD

La présentation de **Mme Angela Kiconco** a souligné l'importance d'une collecte de données fiable et du renforcement des capacités pour le suivi de l'Agenda 2063 et des ODD en Afrique. Les intervenants ont souligné que les dix premières années de l'Agenda 2063 ont été marquées par des défis importants en matière de suivi des données, qui doivent être relevés afin d'obtenir de meilleurs résultats au cours de la prochaine décennie. Seuls 13 des 55 États membres de l'Union africaine ont répondu aux demandes de données, ce qui met en évidence le faible engagement des pays et les difficultés de coordination au niveau national. Il a été demandé à plusieurs reprises

à chaque pays et organisme régional de désigner des points focaux et de mettre en place des mécanismes permettant une collecte de données efficace et harmonisée. La présentation a souligné la nécessité d'une intégration entre les systèmes nationaux, régionaux et continentaux, ainsi que l'importance de l'assurance qualité, des boucles de rétroaction et des tableaux de bord nationaux pour la transparence des données.

L'adoption de nouvelles sources de données et méthodologies, notamment le big data, l'IA et l'analyse géospatiale, a été identifiée comme cruciale pour combler les lacunes persistantes en matière de données. Les cadres juridiques et l'investissement dans le capital humain ont été cités comme essentiels pour soutenir ces efforts. Mme Angela Kiconco a exhorté à passer des discussions fréquentes sur les défis connus à des actions coordonnées concrètes, à des points focaux nationaux plus clairs et à des processus de validation des données soumises aux bases de données mondiales. Les communautés économiques régionales (CER) ont été invitées à suivre les réponses et à contribuer à combler le fossé qui existe entre les 42 pays. Elle a souligné le coût des retards et le risque de ne pas atteindre les objectifs, en appelant à remédier aux goulets d'étranglement de longue date par des approches collaboratives et axées sur l'action.

#### Discussion et recommandations

Les participants ont convenu que le faible nombre de rapports reflète une coordination insuffisante, des capacités limitées et des ressources insuffisantes au niveau national, avec des ruptures entre les ONS, les points focaux, les CER et les ministères sectoriels, ce qui affecte à la fois la qualité des données et les taux de réponse. Beaucoup ont souligné que l'Agenda 2063 ne bénéficie toujours pas de la même attention nationale que les ODD, ce qui entraîne des lacunes en matière d'appropriation et de suivi. L'engagement des parties prenantes reste insuffisant, avec une participation limitée des universités, de la société civile et des organisations du secteur privé. Les ONSs manquent souvent du soutien nécessaire, ce qui complique encore davantage les processus de collecte et de validation des données.

Les communautés économiques régionales (CER) ont été considérées comme des partenaires sous-utilisés dans l'effort de coordination des données. L'intégration de sources de données alternatives et non officielles a été évoquée comme une solution potentielle, mais des préoccupations persistent quant à la validation et au contrôle de la qualité. En outre, il est nécessaire de cartographier les sources de données afin de combler les lacunes. Les recommandations comprenaient la nomination d'une équipe de coordination par pays, la clarification des responsabilités des ONS en matière de coordination et de validation interne, et l'harmonisation des demandes afin de réduire la charge de réponse. La réunion a décidé d'inclure des délais pour la nomination des points focaux, des directives au niveau de la DG pour renforcer la coordination des ONS, le mandat des CER pour assurer le suivi au niveau régional et des approches progressives pour traiter ces problèmes persistants.

#### II.10. Initiative du laboratoire d'innovation en matière de données de la BAD

Cette présentation de la BAD a exploré la nécessité d'une innovation transformatrice pour relever les nouveaux défis tout au long de la chaîne de valeur des données, de la mobilisation et du traitement à l'utilisation et à l'analyse. Elle a souligné l'importance de la collaboration avec les partenaires (CNU, CEA, Banque mondiale, Union africaine-STATAFRIC) et a présenté le laboratoire d'innovation en matière de données, en détaillant ses trois fonctions principales : innovateur, facilitateur et

catalyseur. La session a également présenté un modèle de maturité en 12 dimensions pour diagnostiquer l'état de préparation, partager les enseignements tirés des pays pilotes (Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigeria et autres) et discuter des étapes futures, des outils et des meilleures pratiques pour conduire la transformation axée sur les données dans les bureaux de statistique africains.

#### **II.11. Discussion sur le rôle des écoles de statistique dans le cadre de l'ASCC**

La réunion s'est concentrée sur le rôle des écoles de formation statistique dans le soutien au Comité de coordination chirurgicale africain (ASCC) et à l'Agenda 2063. Les points clés ont notamment porté sur la nécessité de programmes de formation intégrés, d'outils numériques et de collaboration avec les ONS. Des propositions ont été faites pour créer une entité numérique pour le partage des connaissances, un projet pilote pour la formation des enseignants et l'intégration de l'Agenda 2063 dans les programmes d'études. L'importance des normes d'accréditation pour les écoles de statistique a été soulignée afin de garantir l'alignement sur les ODD mondiaux. La discussion a mis l'accent sur la nécessité d'une formation pratique, de l'harmonisation des systèmes de formation et de la participation de la société civile et du monde universitaire aux futures réunions.

#### **II.12. Discuter de la manière de fournir une assistance technique et financière aux États membres et de soutenir les États membres fragiles dans leurs activités statistiques**

#### **II.13. Discuter des moyens de renforcer les capacités statistiques des CER**

### **III. ÉVÉNEMENTS PARALLELES SUR LA GOUVERNANCE, LA PAIX ET LA SECURITÉ (GPS) ET LA MIGRATION DES DONNÉES DU RÉSEAU AFRICAIN**

#### **III.1. Réunion sur les statistiques relatives à la gouvernance, à la paix et à la sécurité**

L'événement parallèle sur la gouvernance, la paix et la sécurité s'est tenu le 1er décembre 2025 au siège de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba, juste après la 19e session du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique. L'événement était coorganisé par STATAFRIC, le Groupe Praia, le PNUD, l'IRD et la Fondation Mo Ibrahim.

#### Participation

Au cours de ce bref événement, les organisations internationales, les États membres de l'UA et les experts suivants étaient présents :

....

Créé par la Commission statistique des Nations Unies en 2015, le Praia City Group a pour objectif d'élaborer des normes et des méthodes internationales pour la

compilation de statistiques sur la gouvernance, avec une large participation de toutes les régions et de tous les groupes de parties prenantes. En collaboration avec le Groupe technique spécialisé sur la gouvernance, la paix et la sécurité (STG-GPS) du SHaSA, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et la communauté de développement méthodologique de l'ODD 16, le Praia Group continue de faire progresser les statistiques sur la gouvernance à travers le continent.

La réunion a souligné l'importance des statistiques sur la gouvernance et a réaffirmé la contribution des États membres de l'Union africaine aux travaux du groupe Praia et de STATAFRIC dans l'élaboration de normes mondiales et régionales en matière de gouvernance, de paix et de sécurité. Les participants ont souligné la nécessité de faire progresser l'innovation méthodologique, de renforcer les capacités nationales et d'accroître les investissements dans les données administratives, les enquêtes auprès des ménages, les infrastructures et les systèmes de données, les ressources humaines et techniques et la collecte de données innovante. La valeur des outils harmonisés du SHaSA-GPS et les contributions des partenaires internationaux et des bureaux nationaux de statistique ont également été soulignées. La réunion a approuvé les instruments méthodologiques des équipes de travail du Groupe de Praia sur la participation, la non-discrimination et l'égalité, ainsi que le plan d'action SHaSA II STG-GPS et l'ensemble minimal d'indicateurs, encourageant leur adoption et leur intégration dans les systèmes nationaux lors du Conseil des Nations unies de mars 2026. Enfin, les participants ont soutenu le renouvellement du mandat du Groupe de Praia pour 2026-2031 afin de poursuivre le développement méthodologique, le renforcement des capacités, l'harmonisation des initiatives et le renforcement des partenariats mondiaux.

À l'issue de l'événement parallèle, le Groupe de Praia a présenté une déclaration pour examen et soutien par le Comité des directeurs généraux. La déclaration appelle à : **(1) l'approbation des instruments méthodologiques des équipes spéciales du Groupe de Praia et leur présentation à la Commission statistique des Nations Unies en mars 2026 ; et (2) le renouvellement du mandat du Groupe de Praia pour la période 2026-2031.**

### **III. 2 Réunion du Réseau africain sur la migration des données**

### **IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS, RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS**

#### **Principaux enseignements**

Les membres de l'ASCC :

1. Reconnaissent que cinq groupes techniques spécialisés restent non opérationnels et nécessitent une attention particulière pour être pleinement opérationnels.

2. Reconnaissent le problème du faible taux de réponse des CER et des États membres aux questionnaires des PAO, soulignant l'importance d'identifier des points focaux et des approches alternatives pour renforcer l'engagement.
3. Ont pris note des lacunes existantes en matière de capacité de production de données dans les États membres, en particulier dans le domaine de l'analyse qualitative des données et de l'établissement de rapports, et ont appuyé la nécessité de mettre en place des initiatives ciblées de soutien et de formation. Le comité a également appuyé la collaboration entre les CER, les États membres et les partenaires techniques afin de combler les lacunes en matière de capacités.
4. A pris note des préoccupations concernant l'intégration du recensement de la population et du logement et des recensements agricoles, et invite les acteurs à faire preuve d'une plus grande prudence face aux risques potentiels de compromettre la qualité des données. Le comité a souligné la nécessité pour les pays qui ont réussi à relier les deux recensements de documenter et de partager leurs expériences et les enseignements tirés afin d'orienter les initiatives futures.
5. Il a salué le recours continu à la Journée africaine de la statistique et à d'autres plateformes pour sensibiliser le public et impliquer les parties prenantes dans le domaine des statistiques.
6. A souligné la participation accrue des communautés économiques régionales (CER), des universités, de la société civile et du secteur privé afin d'améliorer la collecte, la coordination et la qualité des données.
7. Encourage la motivation, la nomination et la coordination des points focaux nationaux, et veille à ce que l'Agenda 2063 bénéficie d'une priorité et d'une appropriation au même titre que les ODD, grâce à des cadres institutionnels plus solides et à un engagement régulier.

Sur la base de ces constatations et conclusions, l'ASCC a adopté des résolutions et émis des recommandations pour relever les défis discutés au cours des délibérations, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité des données, la coordination, le renforcement des capacités et l'alignement sur les cadres continentaux.

#### **IV.1. Résolutions**

- Rs.1.** Renforcer et moderniser les systèmes statistiques nationaux, en veillant à leur alignement sur les priorités statistiques continentales et régionales, et élaborer des cadres complets d'évaluation et d'assurance de la qualité des données.
- Rs.2.** S'engager à tirer parti de la Journée africaine de la statistique pour sensibiliser le public aux activités statistiques et favoriser un engagement plus fort des parties prenantes.
- Rs.3.** Surveiller et coordonner de manière proactive les activités statistiques (coordinateurs nationaux), en maintenant l'alignement avec les objectifs

continentaux et en fournissant des mises à jour régulières sur les progrès réalisés.

- Rs.4.** Renforcer les capacités en matière d'analyse qualitative des données et de reporting, améliorer les mécanismes de coordination et formaliser des cadres solides de partage des données à l'échelle continentale.
- Rs.5.** Introduire des cours de courte durée dans des domaines émergents tels que l'intelligence artificielle et la science des données, mobiliser des partenariats régionaux et des financements dédiés, et promouvoir les stratégies statistiques continentales auprès des étudiants.
- Rs.6.** Accélérer la mise en œuvre du PANSTAT, programmer une évaluation externe de la stratégie SASHA 2, poursuivre la mobilisation de ressources supplémentaires et mettre à jour la Charte africaine des statistiques à la lumière des progrès méthodologiques et technologiques émergents.
- Rs.7.** S'engager à respecter les délais pour la nomination des points focaux, y compris au niveau des directeurs généraux, en fournissant des directives visant à renforcer la coordination des INS avec les CER chargées d'assurer le suivi au niveau régional.
- Rs.8.** La réunion du GPS décide :
- Réaffirmer le leadership de l'Afrique dans la promotion des statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité, en reconnaissant le rôle central du continent dans l'élaboration des programmes mondiaux et régionaux grâce à des initiatives telles que le Groupe de Praia et STATAFRIC.
  - Donner la priorité aux investissements dans les statistiques sur la gouvernance en exhortant les gouvernements, les bailleurs de fonds et les partenaires à allouer des ressources.
- Rs.9.** La réunion du GPS souligne les contributions du SHaSA-GPS et de ses outils harmonisés en tant que base pour l'amélioration des normes mondiales, en garantissant l'alignement avec le suivi de l'ODD 16 et les méthodologies du Groupe de Praia, tout en renforçant le rôle de l'Afrique dans le partage mondial des connaissances et des informations politiques.
- Rs.10.** La réunion du GPS approuve officiellement les instruments méthodologiques développés par les équipes de travail du Groupe de Praia.
- Rs.11.** La réunion du GPS soutient le renouvellement du mandat du Groupe de Praia pour 2026-2031, en s'appuyant sur son leadership de dix ans dans le domaine des statistiques de gouvernance.

## Recommandations

L'ASCC a approuvé toutes les recommandations émises par le comité exécutif du SHaSA 2 et a formulé des propositions supplémentaires :

- R.1 Encourage STATAFRIC à répondre aux préoccupations des groupes techniques spécialisés non fonctionnels afin de garantir que tous les groupes soient pleinement opérationnels.
- R.2 Encourager tous les pays membres à identifier et à désigner rapidement leurs points focaux nationaux afin d'améliorer la coordination et la communication.
- R.3 A mis en garde contre l'intégration des recensements de la population et des logements et des recensements agricoles en raison du risque de compromettre la qualité des données et a chargé la CEA de collecter, d'examiner et de documenter les expériences des pays qui ont réussi à relier les deux recensements.
- R4 Créer une plateforme ou une entité dédiée à la promotion de l'intégration et de la collaboration entre les centres de formation statistique à travers l'Afrique, en développant des modules de formation communs et des projets pilotes conformément à l'Agenda 2063.
- R.5 Appel à la création d'un système d'accréditation afin d'aligner les écoles de statistique sur les normes continentales.

#### **A. Recommandations de la réunion du comité exécutif de SHaSA 2 aux États membres de l'UA**

- R.1. Les États membres, les communautés économiques régionales (CER), les écoles de formation et les institutions panafricaines devraient tirer parti de la Journée africaine de la statistique de manière plus stratégique afin de sensibiliser le public, de promouvoir la valeur des activités statistiques et de renforcer l'engagement avec les parties prenantes à travers le continent.
- R.2. Appel à tous les bureaux SHaSA2-STG et au secrétariat STG pour qu'ils mettent en œuvre leurs plans d'action et les recommandations issues de leurs réunions.
- R.3. Les coordinateurs nationaux du SHaSA devraient coordonner et surveiller de manière proactive toutes les activités statistiques nationales, en veillant à leur alignement sur les priorités continentales, et mettre régulièrement à jour leurs connaissances sur les développements statistiques nationaux et africains afin de favoriser l'harmonisation et la prise de décisions éclairées.
- R.4. Les États membres sont instamment invités à répondre de manière exhaustive et précise aux questionnaires des institutions panafricaines et à désigner des points focaux dédiés et réactifs afin de rationaliser les processus de collecte et de communication des données.

- R.5. Les États membres sont instamment priés de donner la priorité, dans le cadre de leurs stratégies nationales de développement des statistiques (SNDS), à la modernisation des sources de données administratives afin d'améliorer leur crédibilité et leur fiabilité tout en encourageant la coopération Sud-Sud.
- R.6. Les coordinateurs nationaux SHaSA sont encouragés à inclure une section spécifique sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de SHaSA dans les rapports annuels de leur pays sur la stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS).
- R.7. Les États membres doivent aligner leurs stratégies nationales de développement statistique (SNDS) sur les stratégies régionales de développement statistique (SRDS) et la stratégie statistique continentale (SHaSA).
- R.8. Appeler les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des cadres complets d'évaluation de la qualité des données (DQAF) et des cadres d'assurance qualité et de certification afin de renforcer la crédibilité, la fiabilité et la comparabilité des résultats statistiques.
- R.9. Appeler les États membres à moderniser leur système statistique national, à réviser et à mettre à jour leurs cadres juridiques et réglementaires en matière de statistiques, y compris les lois statistiques, afin d'y intégrer explicitement des dispositions relatives à l'intelligence artificielle (IA), au big data, aux sources de données alternatives et aux progrès technologiques dans le domaine des statistiques officielles pour la production et la diffusion de statistiques officielles.
- R.10. Exhorter les États membres à veiller à ce que leurs offices nationaux de statistique (ONS) concentrent leurs activités de recherche principalement sur l'amélioration des méthodologies et des normes statistiques, des processus de production des données et de la qualité des statistiques officielles.
- R.11. Renforcer les capacités en matière de données qualitatives dans l'ensemble des ONS en concevant et en dispensant des formations ciblées afin d'améliorer la communication des données quantitatives.
- R.12. Appeler STATAFRIC à accélérer le recrutement de personnel clé, à rendre PANSTAT pleinement opérationnel et à améliorer la diffusion des données.
- R.13. Appeler les PAO à améliorer les mécanismes de coordination du SHaSA 2 et à orienter l'élaboration du SHaSA 3. À cet égard, STATAFRIC, en sa qualité de coordinateur du SHaSA, devrait lancer le processus de manière inclusive et participative. La SHaSA 3 devrait être alignée sur les grandes priorités continentales, en particulier l'Agenda 2063 de l'Union africaine ou les cadres de gouvernance connexes. Cet alignement garantira que le développement statistique ne soit pas traité de manière isolée, mais intégré dans des objectifs politiques plus larges. En intégrant la stratégie dans les programmes phares de

l'UA, celle-ci bénéficiera d'un soutien politique plus fort et d'une continuité au-delà du cycle actuel.

- R.14. Recommander à STATAFRIC de programmer une évaluation externe de fin de mandat de la stratégie, conformément aux exigences de la SHaSA 2, dans un délai réaliste, afin de rendre compte avec précision des progrès réalisés dans la mise en œuvre et d'identifier les lacunes afin d'améliorer la mise en œuvre des stratégies futures.
- R.15. Appeler la CEA, en collaboration avec STATAFRIC et ses partenaires, à élaborer, par l'intermédiaire du STG-Class, des classifications continentales alignées sur les normes internationales à utiliser pour les processus de production de données nationales et régionales.
- R.16. Demander au STATAFRIC, par l'intermédiaire du STG sur la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS) et du STG sur la mobilisation de la volonté politique, de travailler en étroite collaboration avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et ses partenaires afin de renforcer et d'harmoniser les efforts en matière de gouvernance des données à travers l'Afrique.
- R.17. Les PAO sont invitées à maintenir des mécanismes de communication et de retour d'information efficaces pour tous les groupes techniques spécialisés (STG) utilisant les sites SharePoint afin d'améliorer la transparence, la responsabilité et la coordination des progrès en matière d'harmonisation statistique.
- R.18. La réunion a souligné l'urgence de mobiliser des ressources supplémentaires pour combler le déficit de financement de la mise en œuvre du SHaSA 2, estimé à 11 milliards de dollars. La réunion a recommandé que STATAFRIC poursuive sa collaboration avec ses partenaires afin de négocier l'accès aux fonds fiduciaires des Nations unies et de travailler avec la Banque africaine de développement afin d'augmenter la fenêtre de financement dédiée aux programmes statistiques.
- R.19. La discussion a reconnu le rôle potentiel des fonds fiduciaires et des fondations privées dans le soutien au développement statistique, en particulier dans des domaines prioritaires tels que l'emploi des jeunes et l'égalité des sexes. La réunion a recommandé à la BAD de négocier un cadre de partenariat public-privé qui positionne l'innovation en matière de données comme un moteur du développement socio-économique.
- R.20. Appeler STATAFRIC à réviser et à mettre à jour la Charte africaine des statistiques afin d'y intégrer les questions qui ont émergé depuis son adoption, notamment les sources de données alternatives, l'utilisation de l'IA et les nouvelles technologies dans les processus de production de données.
- R.21. Demander au MAEP, en collaboration avec STATAFRIC, de formaliser les cadres de partage et de coordination des données à l'échelle du continent par

le biais d'un protocole d'accord (MoU) afin d'institutionnaliser l'échange de données, d'harmoniser les méthodologies et d'assurer une coordination régulière entre les deux institutions.

- R.22. Appeler le MAEP, en collaboration avec STATAFRIC, à mener conjointement des évaluations de la qualité des données afin de renforcer la crédibilité, la comparabilité et la fiabilité des statistiques relatives à la gouvernance dans les États membres.
- R.23. Exhorter les institutions de formation statistique à développer et à proposer des cours/programmes de courte durée dans de nouveaux domaines, tels que l'intelligence artificielle, la science des données et les techniques statistiques avancées, en mettant fortement l'accent sur leur utilisation pratique dans la production et l'analyse des statistiques officielles.
- R.24. Mobiliser les partenariats régionaux et les financements ciblés : tirer parti des services de conseil, des bourses et de la mise en œuvre des centres régionaux pour soutenir la formation, élargir l'accès (y compris l'apprentissage en ligne) et aligner les programmes sur la stratégie continentale.
- R.25. Populariser et promouvoir la stratégie SHaSA et la Charte africaine des statistiques (ACS) auprès des étudiants et lors de leurs événements officiels.

## **LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS**